

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU BUREAU**
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure
SÉANCE DU 22 juillet 2025**NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au bureau : 8
En exercice : 8
Présents : 4
Procuration : 0
Qui ont pris part à la
délibération : 4L'an 2025, le 22 juillet 2025, à 14 H 00, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq. *Quorum non atteint le 16 juillet 2025, réunion suite à 2^{ème} convocation.***Présents :** Mrs Jean MOUNIQ, André MIR, André DUBAN et Michel MILLET**Absents excusés :** Mrs Louis RICARD et Jean PAUCIS**Absents :** Mrs Didier BRUN et Michel BESSONE**Date de la convocation :**

09/07/2025

A été désigné secrétaire de séance : Mr Michel MILLET**Date d'affichage :**

09/07/2025

Le Président fait part aux membres du bureau de l'invitation reçue de la Mairie de GUCHAN, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Foire de la Saint-Michel.**Objet de la délibération :**Participation financière
Association de la Foire Saint-
Michel à GUCHANCette foire qui se déroulera le 1^{er} août 2025 permettra une rencontre entre l'ensemble des élus, les acteurs économiques des Vallées d'Aure et du Louron et du Plateau de Lannemezan, et les citoyens lors d'un apéritif cocktail dinatoire suivi d'un concert.

Monsieur le Président propose aux membres du bureau, afin de soutenir « L'Association de la Foire Saint-Michel » et lui permettre de perdurer, de participer à cette manifestation par l'achat de dix à vingt places. Le prix de la place est de 85 euros.

Les membres du bureau, le Président entendu, à l'unanimité :

- Acceptent cette proposition,
- Chargent le Président d'effectuer toutes les formalités nécessaires et de mandater la somme au profit de l'Association de la Foire Saint-Michel, en fonction des places retenues.

**Acte rendu exécutoire dès son
envoi en Préfecture le,**

Les sommes sont prévues au budget primitif.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.Le Président
Jean MOUNIQLe Secrétaire
Michel MILLET

Délibération N° 07-07-2025

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

DE LA HAUTE VALLEE D'AURE

Promenade du Bérnet
65170 VIELLE-AUREDépôt en préfecture
N° 20250722-Del-2025-B007-DE
Date de réception préfecture : 24/07/2025